BULLETIN DE LIAISON
pour les prisonnières politiques chiliennes

Vol.1 nº 1 — décembre 1988

CHILI 15 ANS QUÉBEC

de lutte héroïque pour la démocratie

de solidarité sans relâche

> ***J'ai vu mes frères et mes sœurs dans mes patries d'exil mettre leur joie en veilleuse lorsque meurt la nôtre, et ça, c'est un présent inoubliable.***
>
> ***BENEDETTI***

Nous faisons nôtre ces vers du poète uruguayen Benedetti — lui aussi exilé de son pays suite à un coup d'État — pour nous adresser à vous tous et vous toutes, nos frères et sœurs du Québec, solidaires de la cause chilienne. Depuis 15 ans que le Québec est devenu notre patrie d'accueil, 15 années de lutte acharnée pour que revivent démocratie et liberté au Chili, nous ne pouvons plus compter les fois où vous aussi avez mis votre joie en veilleuse, remis à plus tard vos loisirs, votre repos, vos obligations, pour lutter à nos côtés. Vous avez accueilli des Chiliens et des Chiliennes syndicalistes, militants pour les droits humains, politiciens, pour qu'ils et elles puissent faire connaître ici la réalité chilienne. Vous vous êtes mobilisés pour nous aider à sauver la vie de Carmen Quintana. Vous avez participé aux manifestations, à des réunions… Vous vous êtes associés à la campagne en faveur des prisonnières politiques. Vous avez aussi envoyé des délégations chez nous.

Lors du plébiscite en octobre dernier, quelque 1 200 journalistes et 1 000 délégués étrangers répondant à l'appel à la solidarité internationale lancé par les forces chiliennes démocratiques se sont rendus au Chili. Et parmi ceux-ci, la délégation québécoise était l'une des plus importantes.

Nous sommes conscients que la présence de cette forte représentation internationale n'est pas étrangère à la victoire du NON au plébiscite. Pinochet a dû limiter la fraude dans le processus électoral et mettre la pédale douce à la répression. On a même arrêté le coup d'État préparé par l'armée pour éviter ce triomphe populaire.

Cette importante bataille gagnée contre la dictature sur son propre terrain est l'aboutissement de 15 années de lutte de forces chiliennes démocratiques, appuyées par 15 années de solidarité internationale.

Mais malgré sa défaite, Pinochet, grâce à sa Constitution imposée en 1980, est encore au pouvoir. Et sitôt les observateurs étrangers rentrés dans leur pays, la répression recommençait : 18 jeunes Chiliens assassinés en novembre, 8 000 nouveaux chômeurs, la poursuite de l'«exil interne» pour les dirigeants de la Centrale unitaire des travailleurs, aucune amélioration des conditions de détention des prisonniers et des prisonnières politiques…

Mais le peuple chilien, fort de la solidarité internationale, se battra jusqu'au bout pour concrétiser le triomphe du NON : le départ immédiat de Pinochet et la question des droits humains sont au centre de cette lutte. Rien n'est encore réglé. C'est pourquoi nous devons tous et toutes demeurer vigilants et solidaires pour que le peuple chilien continue d'avancer sur le chemin de la victoire.

PUBLICATION DES FEMMES PRISONNIERES POLITIQUES • Responsables : Montréal — Eliana Cielo 287-9343 / Beatriz Herrera 277-3030 / Zaida Nunez 748-9194 • Nancy Alvarez (418) 652-0547 • Comité des femmes chiliennes de Montréal • C.P. 367, Succ. Rosemont • Montréal, QC • H1X 3C6 • Collaboration de CISO • 1415, rue Jarry est • Montréal, QC • H2E 1A7 • (514) 374-6660, poste 305 •

SANTIAGO — CHILI — OCTOBRE 1988 : rencontre avec des prisonnières

Grâce à ma carte d'avocat chilien, le 11 octobre dernier j'ai pu rencontrer, en compagnie de mon ami et collègue me Eliseo Richards, quatre prionnières politiques dans la prison de la rue Santo Domingo à Santiago : Myriam Ortéga — détenue depuis le 11 avril 1981 et condamnée à la peine de mort par le tribunal militaire — Olga Berghol, Karin Eitel et Gabriela Richards. Le régime militaire ne reconnaissant pas le statut de prisonnier politique, ces détenues, considérées comme terroristes ayant porté atteinte à la sécurité de l'État, sont traîtées très sévèrement.

Le nombre de visiteurs permis est limité à dix, lesquels recoivent une carte d'identité des autorités carcérales et subissent des fouilles minutieuses. L'autorisation pour un remplacement ou pour un autre visiteur prend de 1 à 3 mois, et même les avocats, y compris le défenseur, sont contrôlés. L'espoir des prisonnières de rencontrer des membres des délégations étrangères lors du plébiscite s'est brisé sur le refus total des autorités à toutes visites. Certains membres de la délégation québécoise avaient entrepris avant leur départ des démarches dans ce sens auprès de l'Ambassade du Canada à Santiago, mais sans succès. La seule exception a été faite pour M. Fernando Volio, ancien président du Costa Rica et rapporteur spécial sur le Chili à l'ONU. Malheureusement il n'a eu que peu de temps pour écouter les griefs des prisonnières. Et il croit que le Chili s'achemine vers une véritable démocratie, qu'il y a eu des améliorations substantielles au plan des droits humains, ce qui, à notre avis, n'est pas le cas.

Maladies et graves problèmes psychologiques touchent les prisonnières. Trois d'entre elles devraient, de l'avis des médecins, être hospitalisées : Patricia Roi-Jonas, Amelia de la Maza et Sylvia Toro, des personnes agées dont le cas est dramatique.

Leurs demandes

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces femmes ne demandent pas l'amnistie qui, par le passé, a surtout bénéficié aux militaires et aux membres des services secrets, auteurs de nombreux délits. Comme par exemple le général Arellano, dit général de la mort, qui avait ordonné de fusiller des dizaines de partisans du Président Allende après le coup d'État de 1973. Une nouvelle amnistie pourrait également faire pardonner les crimes commis par les militaires qui ont brûlé vifs Rodrigo Rojas de Negri et Carmen Gloria Quintana.

Elle demandent le désistement pur et simple des poursuites intentées par le régime Pinochet, ou la commutation de leur peine par l'exil. Cependant, toutes n'ont pas encore obtenu de visas les autorisant à entrer dans d'autres pays. Plusieurs pays européens ont fait part de leur décision d'en accueillir un certain nombre, à l'encontre du Canada qui reste insensible à ce problème, malgré les pressions et demandes nombreuses qui lui sont adressées tant par des individus que par des organismes chiliens et canadiens. Elles demandent aussi que le Canada et son ambassade

CHILI : 15 ans de violation des droits humains

La Commission chilienne des droits humains a recencé un total de **155 617** cas de violations des droits humains en 6 ans et 10 mois, soit de mars 1981 à avril 1988. Les cas de 743 personnes détenues disparues ont été portés devant les tribunaux depuis que le régime militaire est au pouvoir (mais on estime les disparitions à environ 2 500). On peut se demander combien d'autres disparitions n'ont pas été rapportées ou dénoncées. L'Église catholique chilienne a informé le gouvernement d'au moins 640 cas de disparitions, mais sans recevoir de réponse.

Les droits humains... après le plébiscite

«Après le plébiscite, les droits humains ne sont toujours pas respectés au Chili. La situation n'a pas changé dans le pays.»

Marco Jimenez
président de l'Association nationale des familles de prisonniers politiques chiliens, *in Analisis no 249*

«Nous ne permettrons pas que l'on négocie avec notre douleur...»

Carmen-Gloria Quintana
entrevue télévisée à l'émission *Nord-Sud* de Radio-Québec

«Notre préoccupation est que le problème des droits humains soit laissé pour compte par le processus d'une certaine réconciliation et grâce à des lois d'impunité ou des mécanismes de ce type... Un peuple qui oublie est prêt à subir encore les mêmes violations et lorsque l'on veut la démocratie, on ne peut éviter ou négliger la recherche de la vérité, de la justice et la punition des responsables des crimes.»

Sola Sierra
présidente de l'Association des familles des détenus-disparus au Chili, *in Analisis no 249*

jouent un rôle plus actif aux plans de l'aide et des pressions pour leur libération.

Remerciements et salutations

Les prisonnières m'ont demandé de transmettre au groupe de femmes qui s'est rendu au Chili l'an dernier, à leurs parrains et marraines et à l'ensemble du milieu de la solidarité leurs remerciements cordiaux et leurs salutations fraternelles. Elles attendent beaucoup de la solidarité internationale, particulièrement du Québec. Quelle rencontre émouvante, qui m'a permis de constater à quel point ces femmes gardent, malgré tout ce qu'elles subissent, leurs convictions et leur désir de reconquérir la liberté pour poursuivre la lutte pour une société meilleure.

Osvaldo Nunez

FTQ, membre de la délégation québécoise d'observation du plébiscite

Une porte ouverte sur l'espérance

*Un retour au Chili après une absence de 15 ans produit au plus profond de soi comme les effets d'une nouvelle naissance. Surtout quand l'événement qui t'y ramène est un geste de solidarité qui permettra à la **vérité** de s'exprimer.*

Ceux et celles qui nous attendaient sur les quais de Pudahuel reflétaient un regard souriant plein de dignité, de courage forgé par de dures luttes, mais tous nous communiquaient en nous saluant : «ya vienne la alegria»!

*Que de manifestations de courage et d'esprit de combativité et d'organisation nous réservait cette rencontre avec le peuple chilien à l'occasion du plébiscite. Jamais nous n'oublierons ce grand rendez-vous du **NON**. Ces gestes d'unité symbolisés par ce message conjoint des filles de Frei et d'Allende. Cette joie profonde dans ce chant populaire du «Gracias a la vida» qui nous unit tous comme des frères et des sœurs d'une même famille. Et ce retour impressionnant d'un million deux cent milles Chiliennes et Chiliens qui rentraient chez-eux, certains du triomphe du 5 octobre. Tout cela dans l'ordre et la discipline, fredonnant des airs joyeux des Quillapayun.*

Et le 5 octobre, comme nous le disait un vieux travailleur : «Pour rien au monde, je ne manquerais ce rendez-vous avec notre histoire.» Ce fut le jour de la dignité et de la discipline populaire nationale. Le triomphe de la vérité populaire pour indiquer la route à suivre dans l'avènement de la démocratie et de la liberté. La joie était revenue au cœur du peuple chilien, car une porte s'ouvrait sur l'espérance. Une petite fille nous est née délicate comme une fleur, souriante comme un printemps, pleine de rêve comme une amoureuse. Il nous faudra la défendre durant l'année qui vient.

Avec elle, nous nous sommes sentis renaître en toute solidarité. Comme dit le poète : «La lutte sera dure. La vie sera dure, mais nous t'accompagnerons.»

En solidarité,
Robert Quevillon
CISO

Robert a vécu 20 ans au nord du Chili, dans le berceau du mouvement ouvrier chilien. Obligé de quitter le pays lors du coup d'État de 1973, il y est retourné en septembre dernier en tant que membre de la Mission d'observation du Québec pour le plébiscite.

CHILI : 15 ans de violation des droits humains

CHILI — NOVEMBRE 1988 :

dix-huit assassinats politiques parmi lesquels

- **Pablo Vergala Toledo**, jeuné étudiant dont les deux frères aînés ont été eux aussi assassinés en mars 1985;
- **Ernesto Contreras**, étudiant en Génie à l'université de Santiago (ex-université techni-que de l'État);
- **Raul Pelegrin**, ingénieur;
- **Christine Magni**, sociologue;
- **Araceli Romo Cartagena**, dirigeante communautaire... ont été assassinés au cours des premiers jours de novembre dans des circonstances diverses, qui ne trompent pas sur l'origine de la main criminelle : le régime de Pinochet et son appareil de répression politique. Ce qui porte à 18 le nombre des assassinats perpétrés en novembre.

Et dans les prisons...

433 prisonniers et prisonnières se trouvent actuellement dans 38 prisons à travers le pays et 1438 autres sont en «liberté provisoire». Des 46 femmes prisonnières, 7 ont été arrêtées avant 1983, 17 avant 1986 et 22 en 1987-88. Deux d'entre elles — Miriam Ortega et Cecilia Radrigan — risquent la peine de mort. Une autre — Patricia Roi — souffre de grave schizophrénie. Et ce ne sont que les cas les plus graves.

L'opinion mondiale doit être alertée sur le cours que prendront les événements au Chili dans les mois qui viennent. Pinochet a déclaré récemment que ses ennemis menaient une campagne pour soulever le problème des droits humains uniquement pour l'attaquer...

CAMPAGNE DE PARRAINAGE / MARRAINAGE
DES PRISONNIERES POLITIQUES

La campagne continue à se développer. Suite au projet initié en mars 1987, 41 femmes détenues par le régime sont en contact épistolaire avec des Québécoises et des Québécois qui expriment ainsi leur solidarité avec la cause du peuple chilien. La plupart d'entre eux milittent dans le milieu syndical — CEQ, CSN — et dans des groupes populaires reliés à l'Église.

Soutien moral et souvent matériel

Les militantes chiliennes se sont organisées depuis quelques années en association dans chaque prison. Elles continuent à lutter pour faire entendre leurs demandes, tout en s'occupant du quotidien à l'intérieur de la prison : cours de formation, ateliers littéraires, artisanat, équipes de premiers soins... La majorité d'entre elles attend encore la fin de procès entamés par les tribunaux militaires. Elles sont emprisonnées suite aux lois anti-terroristes, du contrôle d'armes etc. Elles ont préalablement subi le traitement habituel appliqué par la Centrale nationale d'intelligence (CNI), le service secret du régime : législations arbitraires, torture physique et psychologique brutale, ce qui fait que plusieurs d'entre elles connaissent des problèmes de santé, séquelles de la torture et de l'isolement.

CISO, qui coordonne cette campagne, offre un service de traduction et de courrier pour l'envoi d'argent aux prisonnières politiques. 3 721 $ leur sont parvenus de cette façon cette année, sans compter les sommes que certains parrains et marraines expédient par d'autres moyens. Au début de la campagne, 59 femmes étaient détenues, et d'après le dernier rapport du FASIC daté du 31 août, le nombre de prisonnières politiques s'élevait à 46.

Quelques-unes parmi les prisonnières ont été libérées sous caution ou sans charges, comme Christina Chacaltana, Rita Pena, Jeannet Carter, Marta Soto. Mais malgré cela, le nombre varie peu, d'autres femmes ayant été emprisonnées depuis.

Parmi les prisonnières libérées, certaines recevaient l'appui financier des Québécois et de Québécoises, qui ont décidé de continuer à les aider pour faciliter leur réinsertion sociale, leur survie, les appuyer face aux problèmes d'adaptation et dans la difficile recherche d'un emploi quand on a des antécédents judiciaires. **Mais il reste encore plusieurs femmes à parrainer / marrainer et nous faisons appel à vous pour que vous vous joigniez à cette campagne de solidarité. Contactez-nous!**

Pour mieux vous démontrer les effets pratiques de cette campagne et vous permettre de juger vous-mêmes, nous reproduisons ici un texte et une lettre d'une marraine et d'un parrain de prisonnières politiques chiliennes.

Montréal, le 8 novembre 1988

Il y a une femme dont je ne connais que le nom et l'écriture et qui croupit au fond d'une des nombreuses prisons de Pinochet. Cette femme c'est mon amie, ma sœur, son combat est devenu le mien. Je suis sa «marraine». Nous nous sommes adoptées.

A cause d'elle ma lecture politique s'enrichit. Violences impo-sées aux femmes, violences physiques et morales, violence du chômage et de la pauvreté sont les mêmes partout. L'oppression des femmes et la guerre sont deux faces de la même médaille. Je ne peux accepter de demeurer passive, je ne peux légitimer aucune des violences...

A cause d'elle, la solidarité a fait son nid dans ma famille. Mes fils (13 et 19 ans) ont adopté Elisabeth. Nous parlons d'elle. Le plébiscite au Chili a pris un sens réel et senti pour nous.

A cause d'elle, c'est ensemble que nous avons pris part à la marche des jeunes d'Amnistie internationale. Nous avions invité des amies et des amis à marcher pour Elisabeth... Il y avait un nom qui a rythmé nos pas, pour elle et les autres...

Parce qu'à travers elle, ce sont toutes les autres que nous découvrons.

Je n'ai pas connu ma marraine, je n'avais jamais non plus accepté d'être marraine. Je trouvais la responsabilité trop lourde. Mais aujourd'hui, on m'a offert de tisser des liens d'amour et de solidarité avec une inconnue.

Je choisis d'être ici la voix de cette femme baillonnée et ce jusqu'à sa libération, et d'être sa complice pour la vie.

Nicole de Sève — CEQ
marraine d'Elisabeth emprisonnée depuis le 28 novembre 1982

Mademoiselle Carter,

Nous sommes profondément révoltés de la répression que vous et vos compatriotes subissez dans votre combat pour la démocratie et la liberté. Des milliers de Québécois et de Québécoises ont les yeux tournés vers votre pays, grâce entre autres aux efforts déployés par vos compatriotes exilés dont Carmen Quintana.

Avec vous nous souhaitons de tout cœur que «Pinochet va caer» et que vous et vos compagnes recouvriez votre liberté pour continuer, comme vous le faites de votre prison, la lutte contre la minorité qui soumet votre pays par la terreur, l'emprisonnement et l'assassinat.

Jean-Pierre Bibeau
pour le syndicat des enseignant-e-s
du Collège Montmorency
CFNEEQ-CSN